GESTION ACTIVE DE DETTE ET DE TRÉSORERIE

Comment s'endetter en 2024

2 JOURS, 14 HEURES

GESTION ET FINANCES LOCALES

CODE : GFI08

Objectifs de la formation

Comprendre les grandes notions liées à la gestion de dette

Appréhender les bases du calcul actuariel

Définir une stratégie d'endettement pour votre collectivité au vu du contexte bancaire et de l'évolution des taux d'intérêt

Parmi nos formateurs

- **Cabinet Michel KLOPFER Cabinet Michel KLOPFER**
  Référence française en matière de finances locales,

Public concernés

- Élu national et local ; Directeur des Finances ; Responsable des Finances ; Agents au service des finances ; Membre d'associations de collectivité locale

Critères d'admission

- Avoir des notions de comptabilité publique

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Maîtriser les pré-requis à la gestion de dette

- Le calcul actuariel : définition, grands principes et applications en gestion de dette
- Les indicateurs « classiques » de gestion de dette : intérêt et limites méthodologiques
- La notion de valeur actuelle nette : définition et application en matière de gestion de dette
- Principaux index et calcul d'un taux d'intérêt

Comprendre les mécanismes de formation des taux d'intérêt

- Les taux à court terme : rôle de la Banque centrale européenne, évolution récente des taux directeurs, mise en œuvre des politiques de type « non conventionnel » et notion de prime de liquidité

- Les taux à long terme : notion de « swap », poids des déterminants économiques

Connaître les évolutions récentes du marché de la dette publique locale

- Bref historique du marché de la dette locale
- La crise financière de 2008 et ses implications
- La crise du crédit de 2011-2012 et la recomposition des acteurs bancaires en présence
- Situation du marché en 2017-2018 et ses perspectives : poids des différentes acteurs, montée en régime de l'Agence France locale, développement des formes de financement alternatives (obligataire, etc.)

Gérer votre dette au quotidien

- Passage en revue des règles budgétaires et comptables imposées aux acteurs locaux : circulaire du 25 juin 2010, nouvelles annexes budgétaires, décret du 28 août 2014, ...
- Élaborer votre cahier des charges et maîtriser les modalités de mise en œuvre de la consultation
- Comparer les offres : détermination de la marge « implicite » des différentes banques en présence, identification des principaux critères de choix
- Gestion de l'encours en place : apprécier les opportunités de réaménagement et articuler finement gestion de dette et de trésorerie

Décrypter les stratégies des acteurs bancaires

- Quelle est la structure classique d'un bilan bancaire
- Identifier les contraintes et les marges de manœuvre dont disposent les interlocuteurs des collectivités au sein du monde bancaire
- Réforme des ratios prudentiels : quel impact (réel ou supposé) sur les conditions de financement proposées aux collectivités locales

Comprendre la problématique des produits structurés

- Le développement des produits complexes : facteurs, responsabilités et enjeux
- Bilan en 2017-2018 : poids dans les encours locaux, risques induits et valorisation financière
- Le traitement du stock en place : l'opportunité du recours juridique, le recours au fonds de soutien, la négociation avec les banques
- L'encadrement des flux nouveaux : charte Gissler, information accrue des assemblées locales, interdiction récente des produits les plus complexes

Dates

Classe virtuelle

18-19/06/2024

Le 20/06 et le 21/06 de 13h à 21h45 (Spécial Antilles)

18-19/09/2024

Paris

13-14/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.